



SUBSIDE 2019

SERVICE FAMILLES – CRECHES

PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

FORMULAIRE

Description :

Toute association ayant son siège à Uccle ou visant un public ucclois peut introduire une demande de financement par la Commune pour son action en faveur des familles, de la santé ou des personnes en situation de handicap à destination du public ucclois. Ce subsidie est octroyé sur une base annuelle par le Conseil Communal sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins

Calendrier de la procédure :

Jusqu'au 12/11/2019 au plus tard : envoyer le formulaire dûment complété à dvandergucht@uccle.brussels ou par courrier adressé à Service Famille-Santé-Personnes en situation de handicap, rue Victor Gambier, 21 1180 Bruxelles

Les citoyens seront informés au plus tard courant décembre 2019 de la suite réservée à leur demande.

1. DEMANDEUR

Nom de l'association	
siège social	
N° d'entreprise	
Représentants légaux Nom, prénom et fonction	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Assujettissement à la TVA	OUI /NON

2. DESCRIPTION DU PROJET

Nature du projet ou de l'activité	
Localisation	
Public cible	
Résumé	
En quoi inclut-t-il une action en faveur des familles, de la santé ou des personnes en situation de handicap ?	

3. ELEMENTS FINANCIERS

Coût total estimé du projet ou des activités visées par le subside	
Subside sollicité auprès de la commune d'Uccle	
Subsides déjà obtenus (indiquer le montant et l'institution)	
Autres subsides sollicités (indiquer le montant et l'institution)	
Données bancaires en vue du versement du subside	BE BIC :

Conformément à la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi de certaines subventions, si vous demandez un subside de 1.250,00€ ou plus veuillez nous joindre le compte et le bilan 2018, le budget 2019 et le rapport de gestion et de situation financière 2018 de l'association.

Nous certifions sur l'honneur que les renseignements figurant ci-dessus sont exacts et que les subsides alloués par la Commune d'Uccle seront utilisés conformément aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés et que leur emploi pourra être justifié.

Fait à , le

Signature

Dans le cadre du processus de sélection en vue de l'octroi du subside « xxx », nous collectons et traitons vos données personnelles. Ce traitement est effectué sur base de votre consentement et les données collectées sont conservées pendant une durée de 2 ans en cas de non-sélection de votre candidature.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous avez également droit, à tout moment, de retirer votre consentement ou de limiter le traitement fait de vos données.

Le responsable du traitement est la Commune d'Uccle (sis Place Jean Vander Elst, 29 – 1180 Uccle) et vous garantit que vos données seront traitées en conformité avec la législation en matière de vie privée et de données à caractère personnel.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données du responsable du traitement par courriel à privacy@ucclе.brussels ou par courrier envoyé à la Commune d'Uccle. En cas de réclamation, il est également possible d'introduire un recours auprès de l'Autorité de protection des données.

Veillez cocher la case suivante :

J'autorise le traitement de mes données personnelles pour le traitement de ma candidature en vue de l'octroi du subside « coup de pouce ».